

L'ajournement

sphériques émis de façon accidentelle ou délibérée par la centrale de Hanford.

J'ajoute que cette centrale recueille quelque 63 p. 100 de tous les déchets nucléaires fortement radioactifs produits aux États-Unis et que des centaines de millions de litres de déchets et de dépôts fortement radioactifs sont entreposés dans des citernes souterraines enfouies dans les sables de la région de Hanford.

Au moins, les réacteurs de la centrale de Hanford, qui servaient à la fabrication d'armes pendant la guerre froide, sont maintenant remisés. Toutefois, pendant ses années d'exploitation, la centrale de Hanford a laissé s'échapper dans l'atmosphère plus de 500 000 curies d'iode 131 et d'autres contaminants radioactifs.

Ce qui préoccupe les scientifiques américains, c'est l'effet cumulatif de ces contaminants atmosphériques qui se sont dégagés au cours des nombreuses années pendant lesquelles la centrale de Hanford était une installation de fabrication d'armes. Ils mènent actuellement des enquêtes approfondies sur l'étendue de la contamination radioactive et sur la possibilité d'effets à long terme sur la santé des populations exposées à cette contamination.

• (1820)

À ce moment-là, j'avais demandé si le ministre de l'Environnement ou celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources reconnaissait la nécessité d'envoyer à la centrale de Hanford une équipe de scientifiques canadiens qui collaboreraient avec les spécialistes affectés au projet d'évaluation des doses afin de mieux déterminer si les populations canadiennes habitant le long de la frontière de la Colombie-Britannique, voire de l'Alberta, avaient été exposées à des contaminants atmosphériques importants.

J'avais également demandé si le ministre était disposé à commander des études analogues aux études épidémiologiques menées actuellement dans tout l'État de Washington et sur la côte nord-ouest du Pacifique, afin de déterminer les effets à long terme qu'auraient sur la santé ces émissions radioactives qui remontent à la fin des années 40.

J'ajouterais que les enfants exposés aux émanations de Hanford, il y a des années, sont maintenant dans la trentaine ou la quarantaine. Beaucoup dans la région de Hanford ont d'ailleurs des signes cliniques de maladie thyroïdienne symptomatique de lésions radiologiques. Des études épidémiologiques ont montré un taux très

élevé de cancer de la thyroïde et d'autres maladies thyroïdiennes dans la région de Hanford.

Je pense qu'il est légitime de demander que l'on enquête aussi dans les centres urbains de Colombie-Britannique qui auraient pu recevoir des retombées radioactives, pour voir s'il y a des effets à long terme sur la santé des gens.

J'ai fait valoir que le gouvernement fédéral devrait demander à participer à ces études américaines. Nous devrions essayer de déterminer le niveau cumulatif d'exposition des habitants de Colombie-Britannique aux émanations de Hanford.

J'ai prié le gouvernement de mettre sur pied un plan d'intervention coordonné en cas de danger plus actuel et au cas où il y aurait une explosion dans les réservoirs de stockage souterrains du site de Hanford lui-même.

M. Ross Belsher (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, je voudrais encore une fois informer le député d'en face que le gouvernement du Canada connaît bien les préoccupations soulevées par l'installation nucléaire de Hanford et qu'il les a signalées au département américain de l'Énergie.

En 1988, le ministère des Affaires extérieures a manifesté ses préoccupations au sujet de l'incidence des dégagements passés de matières radioactives provenant de Hanford, dans l'État de Washington. La Commission de contrôle de l'énergie atomique a effectué une étude pour fournir un rapport préliminaire sur la question. L'étude visait notamment à déterminer les doses de radiation que les Canadiens pouvaient avoir reçues par suite des dégagements, passés et présents, dans l'atmosphère, de cette installation et d'autres installations américaines.

Je tiens à bien préciser que, compte tenu des polluants radioactifs relâchés jusqu'à maintenant dans l'atmosphère par les installations nucléaires américaines à l'étude, la Commission de contrôle de l'énergie atomique estime que la dose maximale de radiations qui sont émises à la frontière entre les États-Unis et le Canada n'excède pas un cinquième pour cent de la dose annuelle maximale fixée par la CCEA pour les Canadiens ordinaires.

Autrement dit, comme on vous l'a déjà dit à la suite d'analyses préliminaires, il est peu probable que les émissions atmosphériques passées et présentes de polluants radioactifs par l'installation nucléaire de Hanford constituent une menace pour le Canada.